

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink. (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume VI. 15 Septembre 1896, Numéro 14

---

---

## BULLETIN

---

13 septembre 1896.

**\*\* Canada.**—L'événement de cette quinzaine a été le départ de Mgr l'archevêque de Montréal pour l'Europe, le jeudi 3 septembre. Sa Grandeur se rend d'abord en France, où elle doit assister aux grandes fêtes de Reims, célébrées à l'occasion du Jubilé National accordé à ce pays par le Souverain Pontife en souvenir de la conversion de Clovis. Un certain nombre de prélats du Canada, parmi lesquels il faut citer Mgr Bégin, coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr Labrecque évêque de Chicoutimi doivent assister à ces belles cérémonies. De Reims, Mgr de Montréal doit gagner Rome où il fera sa visite *ad limina* au Souverain Pontife. Son absence doit durer trois ou quatre mois.

On continue, au Parlement d'Ottawa, la discussion fort intéressante des mandats spéciaux. Cette question, a donné lieu, de part d'autre, à des discours qui ont amené à la tribune les chefs du gouvernement et de l'opposition et à des luttes oratoires très brillantes, dont le résultat était prévu.

La question des écoles séparées au Manitoba n'a pas encore reçu de solution. On dit que M. Laurier se propose de confier à deux personnalités importantes la mission de soumettre au Saint-Père les moyens par lesquels il pense arriver à satisfaire la minorité catholique du Manitoba.

\*.\*

**\*\* Angleterre.**—Les affaires d'Orient préoccupent à juste titre, le cabinet et surtout le premier ministre anglais. Les événements de la Crète ont amené contre le Sultan, incapable et impuissant, les colères des gouvernements européens. On sait que l'Angleterre n'a pas voulu consentir, au dernier moment, aux mesures de rigueur proposées par divers cabinets contre l'empire Ottoman. Actuellement, il paraît qu'une entente est prêt de se faire entre les principales puissances, afin d'obliger le Sultan à se montrer plus équitable envers les chrétiens et à accorder les mesures de justice, constamment refusées par lui jusqu'ici. Arrivera-t-on en fin à résoudre cette éternelle question d'Orient qui pèse sur l'Europe comme un cauchemar? La vérité est que, devant *l'atta* dans lequel l'équilibre européen serait jeté par suite de la disparition de la Turquie, une grande hésitation s'empare des puissances européennes, et aucune d'elles n'ose porter la main sur cet édifice vermoulu qui s'appelle la Turquie. Il faudra bien cependant qu'on en arrive à cette extrémité devant laquelle on a déjà trop reculé.

\* \* **Allemagne Autriche.**—C'est la visite du Czar qui occupe, en ce moment, l'attention de ces deux pays. Le Czar, on le sait, a commencé ses grandes pérégrinations en Europe, par une visite au roi Ferdinand-Joseph, à Vienne, le 28 août dernier. Démonstrations sympathiques entre souverains, acclamations répétées de la foule qui se pressait sur les pas des Empereurs, grande revue destinée à montrer une partie des forces de la Triple-Alliance, représentation de gala dans un opéra quelconque, tel est le programme des fêtes données au Czar à Vienne et à Breslau. Tel est celui que l'on suivra en Angleterre à la fin du mois et aussi en France, vers le commencement d'octobre pour la réception du Czar et de la Czarine. Les illustres Visiteurs doivent couper heureusement ces séances d'apparat par un séjour d'une quinzaine en Danemark où, déposant toute contrainte, ils jouiront, comme de simples mortels, des joies de la famille. Tout Czar qu'on soit, on n'en est pas moins homme, par conséquent, heureux de dépouiller un instant tout ce luxe et cette grandeur de convention qui est la vie ordinaire des puissants monarques.

En Allemagne, on espère profiter du voyage du Czar pour arriver à trouver une solution aux embarras créés par la conduite inexplicable du Sultan. Le voyage du Czar en Autriche a été marqué par une douloureuse circonstance qui a vivement impressionné le jeune empereur. La mort subite du prince Lobanoff, qui conduisait d'une main si ferme la politique étrangère de la Russie et qui était considéré comme un ami de la France, a créé dans les cercles diplomatiques une émotion bien naturelle. C'est pour la Russie une perte extrêmement sensible, car il exerçait sur le Czar une légitime et bienfaisante influence.

On a remarqué que l'Empereur de Russie, par un sentiment de délicatesse qui n'était pas fait pour réjouir l'Allemagne, a tenu à n'arriver à Breslau que le 5 septembre après la célébration des fêtes destinées à rappeler le souvenir de Sedan.

\* \* \*

\* \* **Italie.**—Dans ce pays, il n'est question en ce moment que du mariage du prince de Naples avec la fille du roi de Monténégro. On sait combien le prince de Naples avait fait de demandes jusqu'ici sans succès près de hautes héritières, et les échecs qu'il avait subis. C'est ainsi qu'après s'être adressé à la cour de Vienne, à celle de Berlin, voire même à celle de Londres, il avait dû se rabattre sur une princesse de Cobourg-Gotha. Là, un nouveau refus l'attendait. Alors on s'adressa à Cettigne. Tous les journaux italiens entonnent un vrai dithyrambe en l'honneur de la princesse qui doit, paraît-il, infuser, à la maison de Piémont, un sang nouveau dont le besoin, disent-ils, se fait vivement sentir. Cette manière d'envisager les choses ne nous semble pas faite pour réjouir le prince de Naples déclaré cacochyme avant l'âge.

La nouvelle que Ménélick, le roi d'Abyssinie n'a point encore rendu les prisonniers italiens, malgré les démarches faites par le Gouvernement de ce pays, cause au ministère de M. de Rudini,

un profond ennui. On voudrait bien sortir de cette impasse sans déboursier la grosse somme, et satisfaire les sentiments d'humanité en faveur des malheureux soldats tombés au pouvoir du Négus ; mais, jusqu'ici, celui-ci s'est montré intraitable.

\*.\*

\* \* Cuba.—Le général Weyler continue ses efforts pour pacifier la révolte de Cuba, et doit, quand les renforts seront arrivés d'Espagne, entreprendre une campagne que l'on dit décisive. Il y a longtemps qu'on tient ce langage, démenti par les faits. En attendant ce résultat vainement poursuivi, la misère fait son œuvre dans le beau pays de Cuba. Il est vraiment triste de comparer l'état actuel de l'île, où la plupart des grandes plantations sont saccagées ou détruites, avec ce qu'elle était il y a trois ou quatre ans. Aujourd'hui, elle est réduite à la dernière extrémité. Les rebelles ont, dit-on, une armée de 25,000 noirs ou gens de couleur. C'est cette armée qui est l'auteur des actes de dépradations les plus regrettables. Espérons que les effroyables conséquences de cette lutte prolongée cesseront bientôt. S'il est vrai que Macéo ait trouvé la mort, dans l'un des derniers combats, Weyler pourrait bien triompher.

VERAX.

---



---

## JOANNIS DE LUGO

HISPALENSIS, E SOCIATATE JESU S. R. E. CARDINALIS

### DISPUTATIONES SCHOLASTICÆ ET MORALES

Editio nova diligenter recognita, notis illustrata, et  
documentis pluribus quæ a morte auctoris  
ad hunc usque diem E. Romana  
cusia prodierunt, nec non indicibus copiosissimis  
locupletata et ornata.

**Accurante J. B. FOURNIALS**

Parocho S. Saturnini, canonico hon. Albiensi, etc., etc.

8 beaux et forts vol. in-4, \$75.00 avec 30 % de remise.

---

**Voir page 452 pour une annonce d'ouvrages importants.**

# LE SACERDOCE

Son excellence, ses obligations, ses droits, ses privilèges, par l'abbé J. Berthier, M. S.

1 fort vol. in-12, 60 cts avec  $\frac{1}{3}$  de remise, soit 40 cts. Franco \$0.45

## De l'excellence du Sacerdoce

1. "O prêtre de Dieu, s'écrie Cassien, si vous contemplez la hauteur des cieux, vous l'emportez en élévation ; si vous considérez l'éclat du soleil, de la lune et des étoiles, votre beauté est plus grande que la leur ; si vous portez vos regards sur la condition des princes de la terre, la vôtre est plus sublime ; vous n'avez au dessus de vous que le Dieu qui a tout créé." Pour comprendre ce langage, nous traiterons dans les trois chapitres suivants : 1o du sacerdoce de Jésus-Christ, source du sacerdoce chrétien ; 2o de la transmission du sacerdoce de Jésus-Christ dans l'Eglise par le sacrement de l'ordre ; 3o de l'excellence du sacerdoce et de la grandeur de sa mission.

### CHAPITRE PREMIER

#### Jésus-Christ, son Sacerdoce

2. *La vie éternelle, c'est de vous connaître, vous seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé Jésus-Christ.* Sans la connaissance de Jésus-Christ, le prêtre s'ignorerait lui-même. Il serait comme un fils de roi, élevé dès le berceau parmi le peuple, et n'ayant jamais entendu parler de son origine. Pour tous il n'y a point d'objet d'étude plus grand, plus beau, plus nécessaire que Jésus-Christ. *Le connaître c'est la justice consommée.* L'ignorer c'est se perdre. "Dans les temps malheureux qui se préparent, a dit Louis Veillot, quiconque ne connaîtra pas et n'aimera pas Jésus-Christ succombera, sera enchaîné et avili."

Mais personne ne doit pénétrer plus avant que le prêtre dans cet abîme insondable de perfections ; personne ne doit autant que lui puiser dans ces *trésors cachés de la Science et de la Sagesse.*

Connaître Notre-Seigneur afin de l'aimer, le faire connaître et cimenter des âmes, n'est-ce pas là tout le prêtre ? Disons donc quelque chose de Jésus-Christ d'abord et de son sacerdoce ensuite.

### ARTICLE PREMIER

#### Jésus-Christ

3. Bossuet a dit : "Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ." Ce grand homme n'a pas assez dit : Jésus-Christ est à une élévation infinie au-dessus de tous les mondes. Saint Jean en a mieux parlé, quand, pénétrant de son œil d'aigle dans les profondeurs de l'éternité, il a dit : *Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui et rien n'a été fait sans lui. En lui était la vie ; et la vie était*

la lumière des hommes... Il était dans le monde et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu... Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous : et nous avons vu sa gloire, qui est celle du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité. Tout est là, Jésus-Christ est le Fils unique du Père, consubstantiel au Père, ne faisant qu'un et même Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, ayant par conséquent toutes les perfections divines que les Anges, les Archanges, les Trônes, les Dominations, les Séraphins, les Chérubins, tous les chœurs angéliques enfin, chantent et contemplant sans se lasser jamais, qu'ils ne peuvent pas comprendre entièrement, que les langues célestes ne peuvent pas dire. Comment donc l'intelligence de l'homme ici-bas serait-elle capable de les concevoir, comment le langage humain pourrait-il les rendre ? Il faut adorer et se taire.

4. Mais en prévision de la chute d'Adam qui, par sa révolte, devait entraîner la perte de toute sa race, Dieu le Père avait résolu dans ses décrets éternels d'envoyer son Fils unique dans le monde *ut salvetur mundus per ipsum*. C'est lui qu'il avait promis comme libérateur à nos premiers parents ; c'est lui qu'attendaient avec des soupirs les patriarches, qu'annonçaient les prophètes, que désiraient les nations elles-mêmes ensévelies dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ; c'est lui que présageaient le sacerdoce et les sacrifices du peuple de Dieu, *umbram enim habens lex futurorum bonorum*, comme parle saint Paul (Heb. x. 1). La grâce n'était accordée aux justes de l'ancien Testament qu'en vue de ses mérites futurs ; et le ciel restait fermé à tous jusqu'à ce qu'il vint en ouvrir les portes : *Non enim est aliud nomen sub caelo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri*. Enfin quand le monde l'eut attendu pendant 4,000 ans ; et quand l'humanité, bien convaincue de son infirmité par l'expérience des siècles, appelait de toute part le médecin qui devait la guérir, *Verbum caro factum est* le Verbe se fit chair. Le Fils de Dieu, sans rien perdre de sa Divinité qui est inaltérable, prit la nature humaine dans l'unité de personne. C'est le grand mystère de l'incarnation qui l'emporte sur la création elle-même autant que le ciel l'emporte sur la terre. L'incarnation fait éclater, plus clairement que la création, la sagesse, la justice, la puissance, la miséricordes divines. Dans l'incarnation la création trouve son couronnement : par l'humanité du Fils de Dieu tous les êtres sont reliés à leur Créateur. L'homme, en effet, par son âme est le frère des anges ; par son corps, il a tout ce qu'ont les êtres non intelligents ou inanimés qui sont au-dessous de lui. Le Fils de Dieu en se faisant homme enferme dans sa Personne comme un abrégé de toutes les créatures, pour les faire servir toutes à la gloire de son Père ; il est ainsi le porte-voix de la création dont les hommages auront en lui et par lui un prix infini.

5. Mais comment rendre les perfections de l'humanité en Jésus-Christ ? Qu'il suffise de dire que tout dans son âme et dans son corps est digne de Dieu qui s'est uni cette humanité sainte. Notre-Seigneur n'est-il pas celui que David a chanté : *Vous êtes le plus beau des enfants des hommes, la grâce est répandue sur vos lèvres ?*

Dans son âme ne trouvons-nous pas avec la plénitude de la grâce *les trésors de la Science et de la Sagesse ?* (1)

6. Il a donc tout ce qu'il faut pour être notre Médiateur. Le médiateur en effet est celui qui s'interpose entre celui qui a reçu une offense et l'offensé, manifestant à ce dernier les droits de l'offensé et la réparation qu'il exige, et intervenant par ses supplications et par ses satisfactions auprès de l'offensé afin de l'apaiser et de le satisfaire. Or Notre-Seigneur comme homme est notre seul Médiateur parfait; car seul, par sa mort, il a uni les hommes à Dieu, en offrant pour eux une satisfaction complète.

Il peut y avoir d'autres médiateurs secondaires qui coopèrent à l'union des hommes avec Dieu, par la prière, par la prédication, par la pénitence; c'est ainsi que la Vierge Marie est notre Médiatrice; et on ne saurait assez exalter la valeur de son intercession miséricordieuse et de sa maternelle protection. Mais Jésus seul a offert pour nous une satisfaction proportionnée à nos offenses.

Comme prophète et comme roi, il nous a fait connaître pleinement les volontés de son père, et comme prêtre il nous a réconciliés avec son Père par son sacrifice.

#### ARTICLE II

### Le Sacerdoce de Jésus-Christ

7. Nous avons sur ce sujet à éviter deux erreurs contre lesquelles nous prémunit le savant père Hurter dans sa *Théologie dogmatique*. La première, c'est celle de ceux qui pensent que le Verbe avant de s'immoler a exercé les fonctions de Prêtre; la seconde, est celle qui consiste à croire que Notre-Seigneur n'a été médiateur que selon la nature humaine. Il est clair que la nature humaine, considérée isolément, n'aurait pu offrir à Dieu les satisfactions infinies auxquelles il avait droit. Donc, ne séparons pas ce que Dieu a uni. C'est le Fils de Dieu fait homme qui est le Prêtre éternel.

8. Le prêtre, d'après saint Thomas, c'est celui qui donne au peuple les choses divines, et qui choisi parmi les hommes, est établi pour gérer ce qui regarde le culte de Dieu, et offrir des dons et des sacrifices pour les péchés. Et c'est ce qui convient principalement à Notre-Seigneur comme homme. C'est l'enseignement de notre foi : *Nous avons un grand Pontife qui a pénétré dans le ciel, dit saint Paul, c'est Jésus, Fils de Dieu. Il convenait que nous eussions un tel Pontife, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux, n'ayant pas besoin chaque jour d'offrir des victimes d'abord pour ses péchés et ensuite pour ceux du peuple.* Et en effet, Jésus-Christ a apporté au monde les plus grands dons

(1) Nous prions nos confrères de lire et de méditer notre ouvrage intitulé : *Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce que nous lui devons*. Nous demandons humblement à ceux d'entre eux, qui sont à la tête des pensionnats, de le donner en livre de prix et d'en recommander la lecture. L'ignorance est grande aujourd'hui; et Notre-Seigneur n'est pas assez connu.

divins, et il a offert pour nous un sacrifice d'une valeur infinie. C'est par l'union de son humanité avec le Verbe de Dieu, c'est par l'Incarnation que Notre-Seigneur a été consacré prêtre et cette union durera éternellement : par conséquent son sacerdoce est éternel. Les fruits de son sacrifice sont aussi éternels ; car il nous a acquis tous les biens de la grâce et de la gloire par la seule offrande qu'il a faite de lui-même au Calvaire ; mais ce n'est que dans le temps qu'il a offert un sacrifice d'expiation pour nos péchés.

9. Le sacrifice, c'est l'offrande faite à Dieu, par un ministre légitime, d'une chose sensible que l'on détruit ou que l'on change de quelque manière, pour reconnaître le souverain domaine du Créateur sur tous les êtres sortis de ses mains. Or, Notre-Seigneur, notre souverain Prêtre, s'est offert lui-même en victime pour nous. Dès son entrée dans le monde, il a dit à son Père : *Mon père, les sacrifices qu'on vous a offert jusqu'ici pour le péché ne vous ont pas été agréables. Vous m'avez donné un corps (afin que je vous l'offre) ; et voici que je viens pour faire votre volonté.*

10. C'est donc dans cette incarnation que Notre-Seigneur a été la victime offerte pour expier nos péchés et mériter pour nous toutes les grâces : mais ce sacrifice, dans le dessein de Dieu, devait être consommé sur la croix. *Jésus-Christ nous a aimés*, dit saint Paul, *et il s'est livré lui-même à Dieu pour nous en oblation et en victime en odeur de suavité.* Et saint Thomas nous apprend que comme homme Jésus-Christ n'a pas été seulement prêtre, mais encore hostie, victime parfaite, accomplissant elle seule toutes les fins des sacrifices antiques qui n'en étaient que la figure. Il est manifeste, ajoute le saint docteur, que la passion de Notre-Seigneur a été un vrai sacrifice. Celui de l'autel le perpétue et le représente à travers les siècles.

11. Le sacrifice de Notre-Seigneur au Calvaire a eu des effets admirables soit par rapport à Dieu soit par rapport aux hommes. Par son sacrifice, Notre-Seigneur a offert à son Père des adorations et des actions de grâce en rapport avec sa majesté et avec ses bienfaits. Tous les anges et tous les hommes ensemble sont impuissants à rendre à la Grandeur et à la Munificence infinies des hommages et une reconnaissance dignes d'elles. Tout ce que font les pures créatures est borné. En Jésus seul la divinité unie à l'humanité donne à toutes ses œuvres une valeur infinie. Ses adorations, ses actions de grâces sont celles d'un Dieu ; il est donc la seule louange digne de son père, et ses actions de grâces reconnaissent parfaitement et infiniment les bienfaits influs de Dieu.

Par lui, par son sacrifice, Dieu est donc infiniment glorifié, exalté, remercié ; et c'est par lui qu'éternellement les Anges louent, que les Dominations adorent, que les Puissances se prosternent en tremblant et que les Vertus des cieux en leurs chants sans fin, redisent : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées, tout l'univers est rempli de sa gloire.*

12. Par rapport aux hommes, le sacerdoce de Jésus-Christ a eu des résultats non moins admirables. Le péché avait envahi l'hu-



manité toute entière. Or dans le péché, dit saint Thomas, il y a la souillure que la faute commise imprime dans l'âme et la peine que la faute mérite. La souillure est lavée par la grâce, et la peine est enlevée par l'expiation ; et le sacerdoce de Jésus-Christ a produit ce double effet.

13. C'est de foi que Notre-Seigneur a mérité pour nous la grâce, et que sa passion est cause de notre justification ou de notre sanctification. Rien n'empêchait, en effet, Notre-Seigneur de mériter : il était parfaitement libre ; il avait la plénitude de la grâce ; son Père lui avait promis que, s'il sacrifiait sa vie pour le péché, il accepterait cette offrande et ferait miséricorde aux coupables. Notre-Seigneur a mérité, dès le premier instant de sa conception jusqu'à sa mort ; et chacun de ses actes avait une valeur infinie, à cause de sa Personne divine. C'est pourquoi il n'a pu grandir en mérites pas plus qu'en grâce, ayant acquis dès le premier instant le comble de ce trésor infini qu'il a confié à son Eglise, et auquel tous les hommes ont part ; mais il a voulu que ses mérites précédents n'eussent leur effet que par sa passion et par sa mort.

14. Mais qu'est-ce que Notre-Seigneur a mérité ? Il a mérité pour lui-même tous les dons dont son humanité sainte n'était pas enrichie au dernier moment de l'incarnation, par conséquent sa résurrection, la gloire de son corps, l'exaltation de son nom au-dessus de tout nom.

Il a mérité pour tous les hommes le salut et toutes les grâces qui conduisent au salut, celles qui précèdent et préparent la sanctification de nos âmes, celles qui la suivent, les biens temporels en tant qu'ils peuvent aider à notre salut, la résurrection de nos corps, la force de dominer nos passions ; et nous pouvons dire en vérité avec saint Paul, que *Dieu nous a comblés en Jésus Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles et célestes. Que nous sommes devenus riches en tout par ses mérites, en sorte que rien ne nous manque en aucune grâce.* Toutefois les mérites de Notre-Seigneur nous sont appliqués par nos propres mérites. Il est donc nécessaire que nous méritions en observant les commandements, et en faisant des œuvres saintes ; et nos mérites personnels, loin de diminuer ceux du Sauveur, les rehaussent davantage ; car c'est d'eux qu'ils empruntent toute leur valeur.

15. Notre-Seigneur non seulement nous a procuré la grâce qui purifie nos âmes de la souillure du péché ; mais il a encore porté à notre place, la peine que nous avions à subir. C'est une vérité de notre foi. *Personne n'a été délivré de la domination du démon, sinon par Jésus-Christ, qui nous a ouvert la porte du royaume des cieux.*

16. C'est durant tout le cours de sa vie et par toutes ses œuvres, que Notre-Seigneur a expié nos péchés. Toute la vie du Christ, dit l'auteur de l'Imitation, a été une croix et un martyre perpétuel. A cause de la dignité de sa personne divine, une seule de ses larmes, un seul de ses soupirs était une satisfaction suffisante pour la peine que nous devons à la justice de son Père ; mais il a voulu que ses expiations comme ses mérites, n'eussent leur entier effet

que par le sacrifice de la croix. Nous savons quelle fut la rigueur des souffrances qu'il a subies pour nous dans sa cruelle passion. Ses expiations ont été agréées par son Père qui avait promis de les accepter en réparation de l'offense que le péché fait à sa Majesté infinie. La dette de l'humanité est payée surabondamment. Tous les fidèles, bien plus, tous les hommes de tous les lieux, de tous ses temps jusqu'à la fin des siècles, peuvent s'approprier les expiations de Notre-Seigneur, qui ne les dispensent point pourtant de satisfaire à la justice de Dieu par la pénitence, car Notre-Seigneur lui-même a dit : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* Mais si nous faisons pénitence, notre salut est assuré, nous sommes délivrés de la mort éternelle par la Rédemption de Jésus-Christ qui a offert à Dieu un prix infini pour notre rançon. O hommes, *vous n'êtes pas rachetés par l'or et l'argent périssables, mais par le Sang précieux de Jésus-Christ.*

17. Comprenez donc enfin le prix de votre âme, et arrachés par les souffrances de votre Dieu à la puissance de Satan, gardez-vous donc de vous rengager de nouveau sous le joug cruel de cet ennemi de votre salut. O mon Sauveur, notre Prêtre éternel, et notre victime adorable, qui avez été immolé pour nous, ah ! que vous n'avez pas un jour à nous faire ce reproche : *Quel fruit avez-vous retiré de mon sang ?* Rendez-nous une hostie sainte et agréable à Dieu, et offrez-nous avec vous à votre Père, et que par vous nous puissions le louer, le bénir à jamais.

18. Toutefois, il n'était pas dans les desseins de Notre-Seigneur de rester sur cette terre jusqu'à la fin du monde ; et cependant il était nécessaire que la religion seule sainte et parfaite qu'il était venu établir, ne fut pas dépourvue de sacrifices ; car c'est de droit naturel que l'homme offre à Dieu des biens sensibles pour reconnaître son souverain domaine sur toutes les créatures, comme l'enseigne saint Thomas. Aussi y a-t-il toujours eu des sacrifices, soit sous la loi de nature, soit sous la loi de grâce. Et il y a toujours eu des prêtres pour les offrir. Mais à la loi de grâce, il fallait un sacrifice incomparable. C'est celui que le prophète Malachie avait annoncé, parlant au nom de Dieu : *Mon nom est grand parmi les nations, dit-il, et par toute la terre, on sacrifie et on immole à mon nom une oblation pure ; c'est le sacrifice de la messe.*

19. " Notre Dieu et Notre-Seigneur, dit le saint concile de Trente, à la dernière Cène, la nuit où il devait être livré à ses ennemis, voulant laisser à l'Eglise, sa chère épouse, un sacrifice visible, comme l'exige la nature de l'homme, un sacrifice qui représentât le sacrifice sanglant qui allait s'accomplir une seule fois sur la croix, en perpétuant la mémoire jusqu'à la fin des siècles, en appliquant la vertu salutaire pour la remission des péchés que nous commettons tous les jours, offrit à son Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin..., et il ordonna à ses apôtres et à leurs successeurs dans le sacerdoce, d'offrir eux-mêmes ce sacrifice, en ces termes : *Faites ceci en mémoire de moi.*" (Ses. xxii, cap. 1.) ' Si quelqu'un dit que dans la messe n'est pas offert à Dieu un, vrai sacrifice proprement dit, qu'il soit anathème. Si quelqu'un

dit que par ces paroles : *Hoc facite in meam commemorationem*, le Christ n'a pas établi ses apôtres prêtres, ou n'a pas voulu que ses apôtres et les autres prêtres offrissent son corps et son sang, qu'il soit anathème." (*Ibid.* can. 1 et 2.)

Le Sacerdoce de Jésus-Christ se transmet dans l'Église par le Sacrement de l'Ordre, dont nous avons à traiter dans le chapitre suivant.

---



---

## LES RECITS BIBLIQUES

Et leurs beautés littéraires par M. l'abbé J. Verniolles, Chanoine honoraire de Tulle, Supérieur du Petit-Séminaire de Servières. Deuxième édition.

1 beau vol. in-12..... \$0.75

---

Etude de la Bible. — Divers aspects sous lesquels on peut considérer cette étude.

Vous me demandez avec instance, mon cher Emmanuel, des conseils sur la lecture de la Bible. A peine êtes-vous au séminaire depuis quelques semaines, et déjà le Livre par excellence vous charme et vous attire. Ce point de votre règle qui vous prescrit de lui consacrer demi-heure par jour, vous l'acceptez joyeusement, me dites-vous, et vous le regardez comme une bonne fortune. Tant mieux, cher enfant, ces dispositions me rendent tout heureux.

Vous entrevoyez donc d'avance les richesses sans prix que vous trouverez dans la sainte Écriture pour votre esprit et pour votre cœur. Eh bien ! courage, mettez-vous vaillamment à l'œuvre. Si vous aimez le beau, le grand, le sublime ; si les splendeurs de l'éloquence et de la poésie vous ravissent ; si vous cherchez ce qui touche, élève et purifie le cœur, allez puiser largement à ces sources fécondes. Les trésors que vous en rapporterez dépasseront encore vos espérances.

Mais comment vous parler dignement d'un pareil sujet ? Qui ne se sentirait effrayé en présence d'une matière si vaste et si élevée ? Puisque vous désirez que je vous expose mes vues, je vous dirai d'abord sur quel terrain j'entends me placer.

Voici, ce me semble, sous quels aspects principaux on peut envisager l'étude des Livres saints :

Le travail qui se présente le premier, et sans contredit le plus nécessaire, consiste à chercher le vrai sens du texte de l'Écriture. Sous le sens littéral, il y a souvent un sens spirituel qui, pour être plus caché, n'en mérite pas moins notre attention. Les Pères de l'Église, depuis les temps apostoliques jusqu'à saint Bernard, ont entassé sur cette matière des trésors de science, d'érudition, de pieux commentaires et de sublimes enseignements ; et la vie la plus longue suffirait à peine pour parcourir leurs principaux

ouvrages. Presque tous ont consacré à l'explication des Ecritures une large partie de leurs écrits. Quelques-uns ont laissé des volumes sur un seul chapitre de la Genèse, sur l'OEuvre des six jours. Après eux sont venus les commentateurs proprement dits : puisant à larges mains dans les œuvres d'Origène, de saint Grégoire, de saint Basile, de saint Crysostome, et surtout de saint Jérôme et de saint Augustin, ils ont élevé ces monuments de science solide et de pure doctrine qui font notre admiration et et sont pour nous un incomparable trésor. Pour l'Écriture étudiée à ce point de vue, je laisse le soin de vous guider au professeur chargé de vous faire ce cours.

Parlons d'une autre partie très importante de l'étude des Livres saints. C'est le côté apologétique, c'est la justification et la défense du texte sacré contre les attaques et les objections dont il a été l'objet. Païens, hérétiques, incrédules, rationaliste, libres-penseurs, les ennemis de tout genre se sont acharnés contre ce monument de notre foi, parce qu'il les accuse et les condamne tous. Déjà les Pères de l'Église avaient eu souvent à venger la sainte Ecriture contre les infidèles et les sectaires de leur temps ou des époques antérieures. En lisant leurs travaux bibliques, on voit que ces infatigables docteurs ne visaient pas seulement à nourrir la piété des fidèles, mais qu'ils tâchaient aussi de ne laisser sans réponse aucune difficulté, aucune agression venue du camp ennemi. Au XVIIe siècle, Bossuet, Lamy, Richard Simon, réfutèrent à leur tour les fausses interprétations de la secte protestante. Les études sacrées baissèrent au siècle suivant ; les beaux-esprits et les prétendus philosophes de ce temps crurent un moment pouvoir se vanter d'avoir convaincu les auteurs sacrés d'ignorance et de mensonge. Mais l'heure de la justice a bientôt sonné.

Dans notre siècle, les études historiques et les recherches scientifiques ont pris un développement rapide et vraiment merveilleux. Des découvertes récentes ont fourni des armes décisives aux défenseurs du récit biblique et des textes sacrés. D'autres part, le livre du docteur Strauss et les audacieux pamphlets de Renan ont provoqué de nouvelles études et suscité partout de vaillants défenseurs. Les travaux de Mgr Meignan, du R. P. de Valroger et de M. Wallon, ont prouvé jusqu'à l'évidence l'autorité de nos Evangiles. Pour les livres de l'Ancien Testament, vous avez *La Bible sans la Bible*, par M. l'abbé Gaiet ; les œuvres si remarquables de l'abbé Le Hir, *La Bible et les découvertes modernes*, par M. l'abbé Vigouroux, tous deux prêtres de Saint-Sulpice. Ces livres fournissent de précieux documents pour justifier les récits mosaïques. Il serait injuste d'oublier l'*Herméneutique sacrée*, de Janssens, et surtout l'*Introduction à l'étude de l'Écriture sainte*, par l'abbé Glaire. Ces indications sont incomplètes sans doute, mais elles peuvent vous suffire pour le moment.

Que je vous dise maintenant quelques mots de la lecture de la Bible à un troisième point de vue. Plusieurs étudient l'Écriture uniquement pour s'édifier, et ils méditent dans le recueillement et le respect cette parole dictée par Dieu lui-même ; il faut con-

venir que ceux-là ont choisi la meilleure part. Pour ce qui vous concerne, mon jeune ami, n'oubliez jamais que le temps du séminaire est destiné à orner votre âme d'une piété solide et de vertus vraiment sacerdotales. Or, je vous le demande, à quelle source meilleure iriez vous les puiser ? C'est Dieu qui vous parle par ces textes sacrés ; quand vous tenez votre Bible à la main, écoutez sa voix dans le calme et le silence, et vous trouverez dans cette lecture force et lumière, abondance de paix et de consolation. Vous devez d'ailleurs préparer des armes pour servir la cause de Dieu et pour sanctifier les âmes, et c'est justement dans la Bible que vous trouverez les armes les plus solides et les mieux trempées. " Toute l'Écriture divinement inspirée, écrivait saint Paul à Timothée, est très utile pour instruire les autres, pour les convaincre, les reprendre, et pour leur enseigner toute justice, en sorte que l'homme de Dieu soit parfait et bien armé pour toute sainte entreprise : *Ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.*

Evidemment nul ne connaît aussi bien que Dieu les sentiments et les replis cachés du cœur de l'homme. Comment s'étonner alors que la parole qui vient de Dieu ait la puissance de remuer toutes les fibres de ce cœur, qu'elle réponde à tous ses besoins, qu'elle s'adapte à toutes ses diverses situations ? Dans l'Écriture, vous puiserez des secours pour toutes les heures, vous découvrirez des lumières pour tous les états de votre âme. Auriez-vous lu cent fois certains passages, un jour arrive où vous leur trouvez un sens nouveau, un aspect que vous n'aviez pas entrevu jusque-là.

Pour l'orateur sacré, pour le prêtre obligé en toute occasion d'élever la voix pour exhorter ou pour instruire, la Bible est un arsenal toujours prêt, une mine vraiment inépuisable.

Ici le champ serait immense, et c'est les Pères de l'Église et les auteurs ascétiques qui vous offrent les meilleurs modèles et le plus utile secours.

Enfin, on peut lire la Bible pour y chercher principalement les beautés littéraires, la poésie et l'éloquence, la source des nobles pensées, des sentiments purs et élevés. C'est surtout à ce point de vue que tant de critiques célèbres ont étudié et célébré avec transport la sublimité de Job, des Prophètes, des psaumes de David ; c'est justement sous ce rapport que vous me parlez avec enthousiasme du Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge.

La Bible ainsi étudiée vous sera infiniment utile, non-seulement pour nourrir votre piété, mais aussi pour vous apprendre le plus touchant et le plus sublime langage. " Orateurs chrétiens, disait le cardinal Maury, puisque vous êtes les ministres de la parole de Dieu, tirez donc des saints Livres la substance de vos discours, et parlez habilement la langue du prédicateur invisible que vous représentez. " Or, ce n'est qu'en lisant et relisant l'Écriture sainte que vous apprendrez cette belle langue des hommes apostoliques, qui répand tout à tour sur le style des images touchantes, majestueuses ou terribles, sans lesquelles on ne s'empare

jamais ni de l'imagination, ni du cœur de l'homme.

Les Pères de l'Église ont dit des merveilles sur la richesse et la beauté des trésors renfermés dans la Bible. Il faudrait plus d'un volume pour vous expliquer tous les fruits que vous pouvez retirer de l'Écriture étudiée à ce point de vue. Il y a là, soyez-en sûr, plus de poésie et d'éloquence, plus de hardiesse de pensées et de noblesse de sentiments, plus d'éclat et de fraîcheur d'images que dans tous les livres dictés par le génie purement humain.

Je veux vous parler de la lecture de la Bible sous ce dernier rapport. Mais il faut procéder avec ordre et ne pas se jeter au hasard au milieu d'un si vaste sujet. Dans une de mes prochaines lettres, nous pourrons étudier quelques unes des beautés de la Genèse. Toutefois, je tiens à poser auparavant certains préliminaires qui nous aideront beaucoup dans notre marche. En un champ si vaste et riche de tant de merveilles, il est sage de bien s'orienter et de prévoir d'avance ce qu'on va rencontrer sur sa route.

Comptez d'ailleurs sur mon désir sincère de secourir votre noble ardeur pour l'étude des Livres saints.

Adieu.

---



---

## LES CATHOLIQUES

Et les temps présents, dangers et devoirs, par M. l'abbé Lefournier, curé de Clinchamps-sur-Orne, membre du comité permanent de la société française d'archéologie pour la conservation des monuments, auteur des *Considérations sur la France, etc.*

1 vol. in-8..... \$1.00

---

### BUT, EXPOSÉ, PLAN DE CET OUVRAGE

En considérant nos malheurs extraordinaires et nos périls extrêmes, nous ne pouvons nous empêcher de nous faire ces deux questions :

Que devons-nous penser des temps où nous sommes ? — Et quelle part d'action exigent-ils de nous ?

Ces deux questions, nous ne les séparons pas : elles ont une connexion intime entre elles : de la solution de la première dépend évidemment la solution de la seconde.

Cette double solution va faire l'objet de cet écrit.

Il y a un grand nombre d'hommes qui ne se donnent pas la peine d'aborder ces questions. Pourvu qu'ils mangent, boivent, dorment, travaillent, spéculent, s'amuse, peu leur importe le mouvement qui se produit autour d'eux et les entraîne.

Une pareille indifférence est déplorable : l'homme n'est pas fait pour lui seul ; enfant de la société, qui l'a reçu, nourri dans son

sein, il ne doit point rester étranger, insensible à ce qui regarde sa condition et ses destinées, ses bien et ses maux, ses joies et ses douleurs, ses craintes et ses espérances.

Il est plus que l'enfant de la société : D'après l'idée chrétienne, il est le membre de ce vaste corps, dont Jésus-Christ est le chef, et, à ce titre, il a des devoirs et des devoirs sacrés à remplir vis-à-vis des autres membres pour concourir à l'harmonie, au bien de tout l'ensemble, atteindre ainsi sa fin et glorifier Dieu.

Ces devoirs deviennent plus étendus et plus pressants selon les circonstances. Mais comment l'homme s'en acquittera-t-il si, fermant les yeux sur l'état du présent, il se renferme et s'endort dans un insouciant et froid égoïsme ?

Il y en a d'autres qui ne refusent pas de jeter un regard sur la situation actuelle ; mais fascinés par de séduisants prestiges, sous l'influence d'un prisme trompeur, ils voient tout en beau. Tout leur paraît admirable, parfait dans la marche de l'esprit humain, les institutions, les doctrines. Leurs yeux n'aperçoivent que le ciel bleu, horizons dorés.

D'autres découvrent tout le contraire. Semblables à ces vieillards, dont parle le poète, *laudator temporis acti*, ils se plaisent à mettre en parallèle le présent et le passé pour donner la préférence à celui-ci, pour louer, exalter l'un, pour blâmer, dédaigner l'autre. Tout leur semble mauvais et en décadence. La société, selon eux, entièrement corrompue et sans frein, se précipite à grands pas vers sa ruine. Ils en désespèrent et voient déjà, dans la fièvre qui la dévore, dans les catastrophes qui l'ébranlent, les avant-coureurs d'une crise suprême et les symptômes d'un bouleversement complet.

D'autres enfin, prenant comme le milieu entre les deux extrêmes que nous venons de signaler, trouvent du bien, mais aussi beaucoup de mal. Cette vue les agite, les tourmente. Ils ne savent que penser des choses et, ne s'attachant pas à bien les apprécier, ils vivent sous l'empire de la peur, sans aller plus loin.

Pour nous, nous serions assez de leur avis. Mais la peur n'est pas le sentiment qui nous domine, ni, par la même, notre dernier mot.

Dans ce mélange qui s'offre à nos yeux, mélange ou l'élément du mal l'emporte, si l'on veut, sur celui du bien, nous ne voyons rien qui nous surprenne, nous inquiète, nous désespère. Nous ne voyons là qu'une de ces phases sociales assez communes dans l'histoire et qui sont comme la condition d'existence de l'Eglise, mise, depuis dix-huit siècles, en possession de la société par son divin Chef.

Nous allons expliquer notre pensée en lui donnant toute la clarté possible.

L'Eglise est la *représentante* et la *personnification* de Jésus-Christ sur la terre.

Elle est sa *représentante*, parce qu'elle est chargée par lui de continuer son œuvre.

Pour cela, il lui a légué tous ses trésors, tous ses droits, tous ses pouvoirs.

Il lui a donné toutes les nations, qu'il a reçues de son Père en héritage et, par là même il lui a donné la *perpétuité*.

Il a déposé dans son sein le prix de son sang. Et, afin de mettre ces dépôts sacrés à l'abri de toute atteinte, il a conféré à l'Eglise avec la perpétuité la prérogative permanente de *l'infailibilité*.

Ainsi revêtue de la puissance de Jésus-Christ, riche de tous ses biens, supérieure à l'action du temps, l'Eglise peut dire et pourra toujours dire avec son divin Maître ; *Je suis la voie, la vérité, la vie*.

Elle est en second lieu la *personnification* de Jésus-Christ.

Par cela même qu'elle le représente et que par la continuation de son œuvre, par la dispensation de ses richesses, par la participation en quelque sorte à ses attributs divins elle est devenue une autre lui-même, il faut conclure qu'elle le *personnifie*.

Elle le *personnifie* d'une autre manière, en ce sens qu'associée à toutes ses destinées elle doit être l'expression vivante de sa vie sur la terre ; qu'elle doit comme lui être persécutée, humiliée, souffrir et que c'est par la voie des humiliations, des persécutions, des souffrances qu'elle peut prétendre au succès, réaliser sa mission et régner sur le monde.

Montesquieu appréciant cette grande vérité a dit quelque part ;  
 " La prospérité de la religion est différente de celle des empires.  
 " Les humiliations de l'Eglise, sa dispersion, la destruction de ses  
 " temples, les souffrances de ses martyrs sont les temps de sa  
 " gloire ".

Ce dernier point de vue de la personnification de Jésus-Christ en son Eglise, étant celui qui nous occupe, va particulièrement fixer notre attention.

Dans une introduction nous allons suivre la vie de l'Eglise, depuis son berceau jusqu'à nos jours, parmi ses plus violentes tempêtes : nous la considérerons sous les persécutions ; les hérésies ; sous Julien l'Apostat ; en face des invasions et du mahométisme ; dans la guerre des Investitures ; au XVI<sup>e</sup> siècle ; à la fin du XVIII<sup>e</sup> et pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup>.

Cette étude rétrospective en jetant de vives lumières sur notre situation actuelle, nous permettra de résoudre plus facilement le problème que nous nous sommes posé.



## INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Elzary

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés.

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 5 h, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés

DR L'ECUYER.



## LE SAINT ROSAIRE.

- La dévotion et la confrérie du Très Saint Rosaire**, trente-et-une instructions doctrinales et pratiques accompagnées de notes et suivies de traits d'histoire pour le mois du rosaire et le mois de Marie, avec un appendice renfermant la législation, le formulaire et le rituel du rosaire, par M. P. d'Hauterive. 1 fort vol. in-8..... \$1.50
- Le Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie**, instructions générales, histoires, cérémonies, formules, prières, méditations, pratiques, hymnes et cantiques, par M. l'abbé Regnaud. 1 vol. in-12..... 0.60
- Le Rosaire en histoires**, par le chanoine J. M. A. missionnaire apostolique. In-18..... 0.15
- Le saint Rosaire de la Très Sainte Vierge**, par le R. P. Thomas Esser des Frères Prêcheurs; traduit de l'allemand par Mgr Amédée Curé. 1 vol. in-8..... \$1.50
- Les mystères du saint Rosaire**, notions, méditations, formules, chants et prières. In-32. 5 cts chaque, 40 cts la douzaine, \$3.00 le cent.
- Mois du Rosaire**, par le R. P. Moran des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-18. 0.40
- Manuel du saint Rosaire et du saint Scapulaire**, renfermant les prières du matin et du soir; avant la messe, avant et après la confession et la communion etc, etc, et des pensées chrétiennes pour tous les jours du mois. 1 vol. in-18 relié..... 0.35
- Manuel du Très Saint Rosaire**, dévotion du Rosaire, confrérie du Rosaire; Rosaire perpétuel, Rosaire vivants par le R. P. Pradel, des Frères Prêcheurs. 5e édition, 1 vol. in-18..... 0.40
- Merveilles du Très Saint Rosaire**, lectures pieuses enrichies d'exemples et suivies de prières pour sanctifier le mois d'octobre, par le R. P. Bronchain C. S. S. R. 6e édition, 1 vol. in-18..... 0.25
- Nouveau mois pratique du Très Saint Rosaire**, par M. l'abbé Poey. 1 fort vol. in-18. .... 0.38

**LAMOTHE, TRUDEL & TRUDEL**

**AVOCATS**

35 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell 1524.

**GAGNIER & LEFEBVRE**

SUCCESEURS DE H. A. MILLER

PEINTRES DE MAISON ET D'ENSEIGNES

Tapissiers et Décorateurs,

Doreurs, Vitriers, Imitateurs,

Blanchisseurs, etc.

No. 1996 STE-CATHERINE, MONTREAL

**LORGE & CIE**

CHAPELIERS

21 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Premiers prix aux expositions

NOUVEAUTÉ

LA VRAIE ROMME

Réplique à M. Zola par J. L. MONESTIÈS

1 vol. in-12..... 90 cts

# PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

## VOL CONSOMME

QUESTION.—Que faut-il pour que la loi considère un vol comme *consommé* ?  
*Epicier.*

RÉPONSE.—L'article 305 du *Code Criminel*, 1892, dit que :

“ Le vol est consommé du moment que le coupable déplace la chose, ou la fait se déplacer, ou la fait déplacer, ou qu'il commence à la rendre mobilière dans l'intention de la soustraire. ”

## Rentes ci-devant seigneuriales

QUESTION.—Est-on obligé de faire enregistrer les quittances ou rachats de rentes ci-devant seigneuriales ?

*Un débiteur.*

RÉPONSE.—La loi exempte de la formalité de l'enregistrement les *droits seigneuriaux et les rentes constituées pour leur rachat*. (C. C. Art. 2084). Il n'y a donc pas lieu à radiation lorsque le rachat est fait car on ne peut pas radier ce qui n'existe pas.

L'enregistrement au long de la quittance ou de l'acte de rachat est aussi inutile.

## ABONNEMENT

QUESTION.—Un journal a suspendu sa publication après avoir fait payer l'abonnement d'avance. L'abonné qui a ainsi payé d'avance a-t-il un recours pour se faire rembourser une partie de son abonnement, et quel recours ?

*Un abonné.*

RÉPONSE.—Oui, vous avez droit de demander le remboursement d'une partie du montant par vous payé pour l'abonnement. La fraction de prix qui doit vous être ainsi remboursée doit être en proportion du temps qui s'est écoulé entre la date de la suspension du journal et celle de l'expiration de l'année d'abonnement. Ainsi si le journal n'a paru que six mois on doit vous remettre la moitié de votre abonnement.

Si le propriétaire du journal refuse de vous remettre votre argent vous pouvez intenter contre lui une action en remboursement.

## SALAIRE

QUESTION.—Je suis manufacturier et j'emploie un certain nombre d'hommes. Quelques uns de mes ouvriers se plaignent de l'insuffisance de leur salaire et ils prétendent qu'en loi et en conscience je suis obligé de l'augmenter nonobstant nos conventions. Qu'en dites-vous ?

*Louis F.*

RÉPONSE. Votre question en renferme deux, la première ayant rapport au droit civil et la deuxième concernant la conscience.

A la première question je répons que vos ouvriers n'ont aucune action contre vous. Ils doivent se contenter du salaire convenu quoiqu'ils se trouvent lésés.

La réponse à la deuxième question se trouve dans l'encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII sur la *condition des ouvriers*. Je reproduis de la *Croix* du 16 mars 1894 une partie d'un questionnaire sur cette encyclique. Les questions sont faites par le journal mais les réponses sont la reproduction textuelle de l'encyclique.

*Il y a donc une loi naturelle qui empêche d'accepter par un contrat un salaire insuffisant ?*

Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord, notamment sur le chiffre du salaire, au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête.

*Que faut-il alors penser d'un contrat où l'ouvrier est contraint d'accepter un salaire moindre que le suffisant ?*

Que si, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, l'ouvrier accepte des conditions dures que d'ailleurs il ne lui serait pas loisible de refuser, parce qu'elle lui sont imposées par le patron, ou par qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste.

*Dans ces cas, et dans d'autres cas analogues, comme par exemple en ce qui concerne la journée du travail, la santé d'ouvriers, etc., faut-il que l'Etat intervienne ?*

De peur que, dans ce cas et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée du travail et la santé des ouvriers, les pouvoirs publics n'interviennent importunément, vu surtout la variété des circonstances, des temps et des lieux, il sera préférable que la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats dont Nous parlerons plus loin.

## NOUVEAUTÉ

# A TRAVERS LA LITTÉRATURE

Par M. Paul LALLEMAND

Prêtre de l'Oratoire, agrégé de l'université, docteur ès-lettres etc.

3e édition.

4 vol. in-12..... \$3.00

## QUESTIONS RELIGIEUSES

Et sociales de notre temps, vérités, erreurs, opinions libres, par Mgr Henry Sauvé, théologien du Pape au Concile du Vatican, Ancien Recteur de l'Université Catholique d'Angers. S-conde édition, revue & augmentée.

1 fort vol. in-12 \$1.00 avec 50 o/10 de remise. Franco \$0.55

### De l'application des vrais principes sur l'enseignement.

Ces principes peuvent se remuer aux vérités suivantes :

1° L'Eglise catholique instituée par Jésus-Christ a le droit et le devoir *absolus, exclusifs, directs* d'enseigner au monde les vérités révélées par Dieu.

2° L'Eglise a le droit et le devoir (*indirects et non exclusifs*) d'enseigner, dans la mesure qu'elle juge convenable à sa fin, les lettres et les sciences profanes, à raison des secours qu'elle peuvent prêter à la foi ;

3° Chargée par Dieu de conduire les hommes à leur dernière fin, l'Eglise a le droit et le devoir de surveiller l'enseignement, même profane, au point de vue des mœurs et de la foi ;

4° Les parents ont le droit et le devoir de donner soit par eux-mêmes, soit par des maîtres convenables, à leurs enfants l'instruction qui peut leur être nécessaire ou utile ; ils ont également le droit de surveiller l'enseignement dispensé à leurs enfants ;

5° A tout particulier, comme à toute association capable et digne, appartient de droit naturel, la faculté d'enseigner ceux qui voudraient se faire leurs disciples. Mais l'Eglise et l'Etat peuvent, chacun au point de vue de sa fin, régler ce droit et en assujettir l'exercice à certaines conditions justes et licites ;

6° L'Etat a le droit et au besoin le devoir d'enseigner, par lui-même ou par des maîtres capables et dignes, les lettres et les sciences profanes ; mais il ne doit pas exclure de son enseignement l'élément moral et religieux qui doit être l'âme de l'éducation ; il ne doit pas non plus se réserver à lui seul le droit d'enseigner ;

7° L'Etat a le droit de surveiller, dans les limites de sa compétence, et au point de vue de sa fin temporelle, l'enseignement profane :

8° Lorsque la religion catholique est la religion de l'Etat, la seule autorisée dans un pays, et que les autres religions n'y sont tolérées ni en fait, ni en vertu d'une loi permissive ou de tolérance, l'Etat a le droit et devoir d'empêcher ou de réprimer tout enseignement contraire à la vérité catholique. Ce n'est pas de lui-même, c'est de l'infailibilité à laquelle il croit, qu'il tire ce droit de prohiber les erreurs dogmatiques et morales, et de régler l'enseignement de façon à garantir les droits de la vérité. Dès lors qu'il est et veut être franchement catholique, l'Etat doit être

soumis aux lois ecclésiastiques relatives à l'enseignement, et, par conséquent, il ne pourra licitement enseigner, ou faire enseigner en son nom, sans remplir les conditions exigées par l'Eglise pour que les chrétiens exercent la fonction de maître ou d'instituteur;

9° Que si, pour des raisons suffisantes, un Etat catholique peut ou doit tolérer l'exercice d'autres cultes que celui qu'il professe, il pourra ou devra, pour éviter de plus grands maux, tolérer un enseignement en harmonie avec les cultes tolérés, dans la mesure exigée par les circonstances de lieu et de temps. Mais il ne doit enseigner en son nom rien de contraire ou de nuisible à la morale catholique ;

10° Si l'Etat fait profession d'un faux culte ou se déclare libre-penseur dans le sens attaché aujourd'hui à ce mot, il devient difficile, sinon impossible, de lui tracer une ligne de conduite satisfaisante. L'ordre ne peut résulter du désordre. Il ne peut y avoir qu'une question de plus ou de moins dans la voie de l'erreur et du mal, quand on est parti de principe faux au mauvais et qu'on veut agir logiquement, d'après ces mêmes principes.

Toujours est-il que l'Etat non catholique n'a aucune raison valable et par là même aucun droit d'empêcher l'enseignement donné par l'Eglise ou avec son approbation. Ayant la force en main, il peut s'opposer aux justes exigences des catholiques, mais la force n'est pas le droit, il ne peut rien contre lui. D'un autre côté, ne s'appuyant pas sur l'Eglise catholique, sur son infailibilité, l'Etat ne saurait prétendre avec raison, donner ou imposer un enseignement religieux en dehors de celui de l'Eglise, surtout s'il a proclamé la liberté de conscience et de religion.

Si, en France, comme Dieu le veut et l'ordonne, les individus, la société et l'Etat étaient vraiment catholiques, l'Eglise, jouissant alors de la liberté complète d'enseigner à laquelle elle a droit, pourrait fonder, *jure proprio*, des écoles, des collèges, des universités qui ne relèveraient que de son autorité ;

Les parents, de leur côté, étant catholiques, pourraient instruire les enfants, soit par eux-mêmes, soit par des maîtres également catholiques ;

Le gouvernement, lui aussi, étant catholique, pourrait avoir ses écoles, ses collèges où l'enseignement profane, dispensé en son nom, serait contrôlé par l'Eglise au point de vue de la foi et des mœurs, et où l'enseignement religieux vivifiant l'enseignement profane, serait donné au nom de l'autorité ecclésiastique ;

Les particuliers et les associations légitimes jouiraient en observant les lois de l'Eglise et celles de l'Etat, du droit d'ouvrir des écoles et collèges qui seraient soumis, comme ceux de l'Etat, à la surveillance de l'Eglise, et dans lesquels l'enseignement de la vraie religion aurait sa place d'honneur.

Dans de telles conditions, il n'y aurait point de place pour d'autres écoles catholiques, parce qu'il n'y aurait pas de dissidents, et que l'Eglise et l'Etat travailleraient ensemble à maintenir l'unité de foi si désirable et si avantageuse pour un pays.

Mais malheureusement, encore qu'elle soit au fond catholique, la France compte dans son sein un trop grand nombre de dissidents ;

cents, de libres-penseurs, d'indifférents, et de catholiques qui n'en ont guère que le nom, pour que le droit canonique puisse y être appliqué dans toutes ses dispositions, tel qu'il l'était, par exemple, à Rome, avant l'invasion piémontaise.

L'Eglise doit aujourd'hui tolérer dans notre infortunée patrie de nombreuses infractions aux règles disciplinaires qui ne peuvent plus moralement y exercer leur empire. Ainsi, qui pourrait nier que les vrais principes sur l'enseignement, au point de vue du droit naturel et du droit canonique, sont inapplicables chez nous, du moins en partie ? Qui croira que, dans les circonstances actuelles, l'enseignement puisse être complètement et exclusivement catholique ? Qui s'imagine qu'un gouvernement, même vraiment chrétien, pût *hic et nunc* empêcher efficacement tout enseignement contraire ?

Ne nous berçons pas d'illusion. Je ne désespère, certes pas, de voir, tôt ou tard, présider aux destinées de la France un gouvernement plus catholique même que la monarchie gallicane de Louis XIV : mais ce gouvernement catholique se trouvera en face d'éléments tels qu'il ne pourra pas, de si tôt du moins, faire complètement et exclusivement régner le catholicisme sur toute la nation française.

Du reste, il n'est pas inutile d'observer ici, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, qu'un gouvernement, à la rigueur, peut être catholique, sans que la religion catholique soit proclamée religion officielle et seule autorisée dans un pays, et sans que l'enseignement y soit purement et exclusivement conforme à cette religion, ainsi que cela devrait être, suivant l'idéal qu'il ne faut pas reléguer parmi les hypothèses à jamais irréalisables, bien qu'elle puisse ne pas sembler près de se réaliser. Mais en attendant, le gouvernement français peut revenir catholique, et tolérer, pour éviter de plus grands maux, l'exercice des cultes déjà officiellement reconnus, et un enseignement conforme à ces cultes.

En un mot, qu'un souverain, un ou multiple, prenne demain les rênes de l'Etat, et veuille, comme il est obligé de le faire, gouverner catholiquement la France, il peut, sans entraver aucun dissident dans le libre exercice de son culte, déclarer que la religion catholique sera désormais la religion officielle, ou même ne pas faire cette déclaration, si elle entraînait de trop graves inconvénients. Seulement il doit vouloir et faire en sorte que cette religion informe les lois et les institutions du pays.

Quant à l'enseignement qui tient de si près au culte, le souverain dont je parle n'aura le droit de dispenser par lui-même ou par ses délégués qu'un enseignement correct au point de vue de la foi et des mœurs. Tout en laissant à l'Eglise la pleine liberté d'ouvrir des écoles, des collèges, etc., et en donnant aux particuliers ainsi qu'aux associations la faculté d'en ouvrir aussi, moyennant les garanties suffisantes, lui-même pourra avoir ses écoles, ses maîtres ; mais, en sa qualité de souverain catholique, il observera les prescriptions de l'Eglise, relatives à l'enseignement, ou s'entendra avec elle à cet égard. Il pourra ou devra au besoin laisser aux dissidents la liberté d'ouvrir des écoles *confessionnelles*.

Il ne sera pas forcé d'avoir une université d'Etat ; mais s'il veut en établir une ou plusieurs, ces universités devront être catholiques puisqu'elles seront ses organes officiels, et par conséquent soumises au contrôle de l'Eglise au point de vue de la foi et des mœurs. Toutefois elles ne pourront être de vraies universités ayant des facultés de théologie et de droit canonique, qu'autant que le pouvoir civil s'entendra sur ce point avec le Saint-Siège.

Mais, comme l'Etat, vu les circonstances, serait, je suppose, obligé de tolérer d'autres croyances que la foi catholique, il serait obligé par là même de laisser se produire un enseignement en rapport avec les croyances tolérées ; cet enseignement pourtant ne devrait pas être donné au nom de l'Etat, lequel devrait rester dans un rôle passif ou négatif à cet égard, encore qu'il eût le droit et le devoir de prendre garde que cet enseignement ne fût contraire ni aux grands principes sociaux proclamés par la saine raison, ni aux intérêts temporels de la société qu'il est chargé de défendre.

Le souverain catholique, dont je parle, pourrait-il ouvrir aux enfants des divers cultes des écoles et collèges, où des maîtres catholiques leur enseigneraient seulement les sciences et les lettres profanes, sous le contrôle de l'Eglise, chargée d'empêcher que cet enseignement eût rien de contraire à la foi et à la morale catholiques, et où, à certains jours, à certaines heures, les ministres des divers cultes viendraient dispenser l'enseignement religieux ?

Avant de résoudre cette question, il importe de remarquer trois choses : à savoir que, dans cette hypothèse, le gouvernement serait catholique, que l'enseignement profane serait donné dans ces écoles avec toutes les garanties que peut exiger l'Eglise, et que cet enseignement aurait pour couronnement un enseignement religieux obligatoire et très correct pour les enfants catholiques. Cette hypothèse ne ressemble nullement, on le voit, à celle d'un Etat sans religion, qui ouvrirait des écoles *neutres*, où l'Eglise n'aurait aucun droit d'intervenir dans l'intérêt des enfants appartenant à sa communion. Toutefois, le mélange des enfants de divers cultes, et les inconvénients d'un enseignement profane dont les dispensateurs devraient (chose difficile), tout en ne disant rien de contraire à la doctrine catholique, garder le silence sur ce qui pourrait lui être favorable, et de ne donner dans l'école aucun signe extérieur de catholicisme, ces raisons et d'autres ne rendraient-elles pas illicites l'établissement et la fréquentation de telles écoles ? C'est une question que l'autorité ecclésiastique aurait à résoudre.

Toujours est-il que je crois pouvoir affirmer l'incompatibilité de l'Université de France, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, avec un gouvernement catholique. " Sous le régime actuel, dit M. le docteur Jaugey, les droits de l'Eglise (droit exclusif d'enseigner la religion, droit de diriger les exercices du culte, droit de surveiller tout l'enseignement au point de vue religieux et moral) ne sont guère respectés dans les écoles officielles... C'est assurément une des plaies les plus funestes de notre régime scolaire. Ni

les maîtres, ni leurs enseignements n'ont ce caractère confessionnel, sans lequel une éducation chrétienne est impossible. Ils sont indifférents ou des libres-penseurs. Si donc l'on veut relever dans notre pays le sentiments religieux, il faut opérer une réforme radicale."

Mais laquelle et comment ?

L'exercice plein et entier de la liberté d'enseignement peut-il suffire à lui seul ? En admettant que la création d'écoles, de collèges et d'universités catholiques par l'Eglise, aidée des subsides de l'Etat, opérât complètement la réforme désirée, peut-on espérer que l'Etat, dans le *présent* et dans l'*avenir*, si chrétien qu'on le suppose, voudra consentir à supprimer entièrement l'enseignement officiel, du moins dans son caractère purement facultatif ? Il est vraisemblable que l'Etat continuera d'élever une partie du moins des nouvelles générations. " Il importe donc, dit encore M. Jaugey, que les écoles de l'Etat sont réformées, et que, les droits de l'Eglise étant reconnus, elle exerce sur ces écoles l'influence qui doit lui appartenir. Aucun des principes généraux qui forment le fond de nos constitutions n'est contraire à cette influence, et l'Etat commet une injustice envers l'Eglise et envers les citoyens catholiques en n'accordant pas à la religion, dans les écoles officielles, la place à laquelle elle a droit ; nous devons tous lutter pour que cette injustice soit réparée "

Mais, en attendant que la France ait un gouvernement qui, dans sa conduite et dans ses lois, veuille se conformer à la doctrine catholique, comment résoudre la question de l'enseignement, étant donné un Etat qui est et veut être *neutre* en fait de religion ?

D'après ce que j'ai dit plus haut, un tel Etat n'est pas dans l'ordre, et tous ceux qui participent au gouvernement doivent tendre à l'y faire rentrer. Aucun d'eux, d'ailleurs, ne doit jamais rien faire d'injuste ou de positivement contraire à la doctrine catholique, et chacun doit la favoriser, autant qu'il est en lui. Comme l'Etat n'est pas un être abstrait, mais qu'il se personnifie en un ou plusieurs agents, chaque agent est tenu devant Dieu de gouverner le pays en se conformant aux prescriptions de la seule religion vraie, et il ne peut coopérer à certains actes qu'en suivant les règles de la morale catholique.

Sortant de ces généralités, je dis que, si un gouvernement ne se résout pas à avoir des centres d'instruction qui offrent aux catholiques les garanties que ceux-ci sont en droits d'exiger, il doit s'abstenir de fonder ou d'ouvrir *en son nom et à ses frais* des écoles, des collèges, etc., destinés à l'enfance et à la jeunesse, parce que de deux choses l'une : ou ces institutions seraient *neutres* et dispenseraient un enseignement sans religion, ce qui serait funeste et déplorable ; ou elles seraient inspirées par un esprit anticatholique, et elles ne devraient être ni établies par des catholiques ni fréquentées par eux. En pareil cas, le gouvernement doit se borner à laisser aux catholiques la pleine liberté d'ouvrir des écoles en rapport avec leur croyance, et à tolérer, dans la mesure nécessaire, des écoles fondées par les sectateurs des autres cultes.



# LES SEPT PECHES CAPITAUX

ETUDE SUR LES LUTTES ET LES VICTOIRES DE L'ÉGLISE

( Suite )

## VII. L'AVARICE

(1860)

Le père de Paul était agent de change ; deux de ses oncles étaient banquiers ; son frère aîné venait par un riche mariage d'être mis à la tête d'un grand établissement industriel à Mulhouse ; sa sœur, bien que chrétienne, allait se marier à un israélite millionnaire.

Paul avait tout à l'heure vingt ans. On peut dire sans exagération qu'il avait été élevé au bruit des sacs d'argent : musique qui n'est pas précisément celle dont le père de Montaigne se plaisait à entourer le berceau de son fils.

Pendant Paul n'aimait ni le son de l'argent, ni l'argent lui-même. La soif ardente qui enflérait toute sa famille ne l'avait jamais consumé.

Paul était petit, frêle, maladif ; mais une grande âme était logée dans ce pauvre corps. A dix-huit ans, profondément ignorant des choses religieuses, comme le sont les dix-neuf vingtièmes au moins des indépendants de notre siècle, il était *par hasard* entré dans une église, avait été frappé du très-noble langage qui se parlait dans la chaire, avait écouté et s'était mis bravement, dès le soir, à rapprendre son catéchisme.

Cette lecture lui fut une source de surprises ineffables

Cefut comme la route de Damas où l'illustre patron de Paul avait été renversé moins par la foudre que par la parole terrible du Sauveur Jésus.

Paul fut ébloui, mais s'habitua bientôt à cette lumière, qui inonda doucement ses yeux après les avoir violemment heurtés. Il s'écria tout d'abord : " Je crois, je sais, je vois, je suis désabusé ; " puis, le premier enthousiasme fit place chez lui à une tranquillité et invincible fermeté. Paul ne descendit à aucun expédient pour dissimuler sa foi : il fut ouvertement catholique, et la franchise de sa foi : ne le céda qu'à l'étonnement de sa famille.

Dans cette maison, où le cours de la Bourse était le presque unique sujet de tous les entretiens, on ouvrit de grands yeux en entendant ce jeune homme parler de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église. Mais à l'étonnement succéda bientôt je ne sais quel mécontentement voisin de la colère, quand sa jeune sœur, à sa suggestion, refusa de se marier en Israël.

Rien n'égalait la rude énergie que Paul manifestait dans la défense de sa foi. On pouvait dire de lui ce qu'on disait, je crois, de Godefroi de Bouillon : " Jamais on ne vit de plus fier chrétien. " Dès qu'il était question de l'Église, dès que ce mot atteignait son oreille, il frémissait. S'agissait-il d'une attaque, il de-

venait pâle, ses mains tremblaient, un feu soudain s'allumait dans ses yeux, et avec un geste noblement provocateur, il les fixait sur l'insolent agresseur de son Église et de son Pape.

Car l'Église, à ses yeux, se résumait dans le Pape. Et il s'était pris d'un indicible amour pour ce siège de Pierre auquel il rattachait tout dans la philosophie et dans l'histoire. Le Pape, c'était pour lui l'incorruptible gardien et le constatateur infailible de toutes les vérités qui soutiennent le monde, de toutes les traditions surnaturelles, et même de tous les principes de raison ; le Pape, c'était l'infailibilité visible et tangible ; le Pape, c'était, depuis dix-huit cents ans, le grand civilisateur de tout le monde ; c'était, sans figure, le soleil qui l'éclaire et l'échauffe et sans lequel il retomberait de suite en de froides et épouvantables ténèbres.

“ N'attaquez pas mon Pape, disait Paul à qui voulait l'entendre, ou je deviens terrible comme une mère à laquelle on arrache son enfant, comme un soldat dont on brise l'épée. N'attaquez pas le Pape.”

Paul cependant voyait autour de lui la lèpre de l'avarice ronger de plus en plus les âmes de tous les siens. Son père était devenu l'un des plus grands spéculateurs du siècle ; ses oncles étaient déjà trois fois millionnaires. L'opinion publique, il est vrai, accusait l'un d'eux d'opérations frauduleuses qui frisaient l'escroquerie. Mais si le cœur de Paul saignait quand ces bruits de la rue venaient jusqu'à lui, il était encore plus douloureusement ému à la vue des ravages que ce vice abject

faisait à l'intérieur des âmes. Partout, dans sa famille, dans sa ville, dans son pays tout entier, Paul voyait les âmes devenir matière et la splendeur de Dieu se couvrir d'un voile plus épais qui la cachaient à tous les yeux. Plus de philosophie, plus d'art, plus d'intelligence : l'or était Dieu, l'or était tout. L'ouvrier, entre deux blasphèmes, s'informait de la Bourse ; le bourgeois se lançait après les grands financiers, en de honteuses petites spéculations ; la noblesse elle-même ne dédaignait pas les vilénies de l'agiotage et s'apprêtait à traîner dans la boue la robe et l'épée de ses ancêtres ; la robe et l'épée, ces deux gloire dont la pureté est nécessaire à un grand peuple, parce qu'elles n'ont véritablement que la soutane au dessus d'elles.

Ainsi le monde entier se ruait dans la servitude de l'or. Paul, ayant constaté le mal, songea à le réparer et, après avoir solidement réfléchi, résuma en deux mots le seul remède qui lui parût propre à sauver le siècle. Et ces deux mots étaient ceux-ci : *Apostolat laïque*.

“ Oui, dit-il, c'est par là que nous vaincrons. Nous ne pensons pas remplacer le prêtre : nous voulons seulement lui préparer la voie et faire un peu pour lui ce que le Précurseur a fait pour le Messie.

“ Les Juifs n'eurent pas tout d'abord horreur de Jean-Baptiste et le fils d'Elisabeth ouvrit le chemin où s'avança le Fils de la Vierge. Faisons de même. En avant, mes amis ; en avant dans tous les chemins ! Multiplions-nous près des pauvres, près des ouvriers, près des

enfants, près de tous ceux qui souffrent. C'est la charité, et c'est en particulier la charité laïque qui vaincra ce siècle matériel et avide.

“ N'oublions pas les intelligences, disait-il à d'autres. Vite, vite, la plume à la main, la flamme au cœur. Le journal nous est ouvert : entrons dans le journal, sans négliger le livre. Écrivons : le journalisme qui a fait et fait encore tous les jours subir tant d'abaissements à la dignité de l'homme, le journalisme lui-même va se transfigurer avec nous, et qui l'eût cru, se changer en une œuvre de charité. Écrivons, mais solidement ; écrivons, mais pour la seule Vérité ; écrivons, mais en préférant qu'on nous coupe les deux mains plutôt que de les employer à tracer un seul mot que Rome n'approuverait pas, Rome qui doit être le centre de l'apostolat laïque comme de tous les autres apostolats.”

Paul ne parla pas en vain : mille jeunes gens qui n'étaient avarés ni de leur or, ni de leur temps, ni de leur zèle ; mille jeunes âmes qui se donnèrent après avoir tout donné.

Ces œuvres laïques se fondèrent. Les visiteurs des pauvres se croièrent dans les rues des quartiers délaissés, ou se rencontrèrent dans la même mansarde.

De vastes maisons s'ouvrirent où les enfants des ateliers furent accueillis le dimanche, où d'autres furent instruits tous les jours par un dévouement aussi infatigable que désintéressé, où les vieillards eurent la consolation de finir près d'une chapelle et à l'abri de la croix l'agitation et la misère de leur vie.

Il y eut des hospices, des patronages, des asiles, des crèches, des écoles ; et tant d'institutions charitables profitèrent moins encore aux malheureux qui en recueillaient directement les fruits qu'aux fondateurs eux-mêmes et à leurs auxiliaires. Autant il y eut de ces généreux serviteurs des œuvres, autant il y eut d'âmes arrachées au Démon de l'avarice.

Mais ce démon n'était pas tout à fait vaincu. L'agiotage triomphait moins universellement : il triomphait encore. Paul comprit qu'à cet attachement excessif aux choses matérielles il fallait opposer un attachement plus vif encore à tout ce qu'il y a de plus immatériel en ce monde, à la Vérité. Paul souhaitait une occasion de verser pour l'Eglise un sang qui devait triompher, pensait-il, des dernières résistances de son siècle. Cette occasion se présenta bientôt.

On était en 1860. Le Pape voyait se concentrer sur lui seul tout l'effort de l'athéisme européen. Il restait fièrement debout : c'est la position naturelle des Papes lorsqu'on les attaque ; ils ne se baissent que devant Dieu.

Paul commença par étouffer dans son cœur tous les sentiments qui n'étaient pas exclusivement religieux : “ Loin de moi, s'écria-t-il, les vanités et les agitations de la politique. Soyons seulement catholiques.”

Quand il vit les États de l'Eglise envahis, quand il vit le Pape dans les larmes et avec lui l'indépendance de sa chère Eglise si douloureusement menacée, Paul bondit, Paul pâlit et trembla ; ses beaux yeux

s'enflammèrent : " A Rome ! A Rome ! s'écria-t-il ; c'est là qu'il faut vaincre mon siècle."

Je n'ai pas à raconter ce qui suivit. Paul était à Castelfidardo. Qui ne connaît le récit de cette illustre défaite ? " Passant, va dire à Rome que nous sommes morts pour sa défense."

Un mois, deux mois après Castelfidardo, la famille de Paul n'avait pas encore reçu de ses nouvelles. Le sentiment paternel se réveilla alors dans le cœur de son père. On écrivit lettre sur lettre : elles restèrent sans réponse ; et il fut seulement constaté que Paul n'était pas dans Ancône.

Le père alors, abandonnant toutes ses affaires et déjà pénétré à son insu d'une véritable admiration pour cet enfant si longtemps méconnu, voulut partir en Italie. " J'irai avec vous," lui dit sa fille qui avait été l'auxiliaire de Paul en toutes ses œuvres charitables. Elle y aurait, je crois, été toute seule.

Ils partirent ensemble et ne s'arrêtèrent qu'à Rome. De là, ils gagnèrent Lorette, y louèrent une petite maison et se répandirent dans les environs, s'informant dans tous les villages, dans toutes les habitations du voisinage, si quelque soldat pontifical ne s'y était pas réfugié après la glorieuse défaite de l'armée catholique.

On les accueillit partout avec une triste sympathie et en compatissant à leur deuil. Plusieurs fois ils crurent être sur les traces de leur cher enfant ; mais hélas ils n'étaient toujours que trop désillusionnés. Cependant la sœur de Paul avait prié tant de fois et avec tant de ferveur dans le sanctuaire de

Lorette, que la Vierge ne pouvait plus ne pas venir à son aide. Elle prit l'infortunée par la main, et la conduisit elle-même.

Un soir, nos voyageurs s'étaient aventurés plus loin que d'ordinaire. Ils arrivèrent à un petit village qui était agréablement situé au pied d'une colline, et résolurent d'y passer la nuit.

Vers quatre heures du matin, un certain bruit se fit sous leurs fenêtres ; la sœur de Paul écouta : " Il faut aller chercher le médecin et le curé, disait une voix.—Non, disait une autre, c'est inutile. On l'a trouvé sur la route inanimé : vous verrez qu'il est mort.

" De qui parlez-vous ? s'écria la jeune fille.—D'un Français qu'on vient de porter dans ma maison.—Conduisez-moi vers lui : j'ai le pressentiment que c'est Paul." A peine eut-elle vu l'étranger qu'elle se jeta dans ses bras : " Mon Paul, mon Paul, dit-elle. Oh ! que ton père va être heureux ! "

C'était Paul en effet qui, depuis trois mois, errait dans ce pays et dont les forces avaient été encore plus épuisées par les fatigues de cette vie vagabonde que par cinq blessures glorieusement reçues à Castelfidardo. C'était Paul qui allait mourir, et à qui les embrassements de son père et de sa sœur pouvaient tout au plus prolonger la vie de quelques heures.

" Conduisez-moi sur la colline, dit le jeune homme. J'ai besoin d'air." On le transporta avec peine, et il faillit rendre l'âme en route. Le soleil se levait dans un ciel splendide ; du haut de la colline on dominait vingt lieues de pays.

Paul put se lever et se tenir

debout, soutenu par les bras de son père et de sa sœur qui sanglotaient : " Je vais mourir, dit-il en élevant la voix, et mourir trois fois heureux.

" Heureux tout d'abord, parce que je sens que les bras qui me soutiennent en ce moment sont ceux d'un chrétien... n'est-ce pas mon père ?

" Heureux ensuite, parce que mon sang et celui de mes frères, j'en ai le pressentiment, j'en ai l'assurance, ont vaincu le vice du siècle. Oui, la charité laïque, dont l'effusion de notre sang est la dernière victoire, va triompher de cette soif de l'or et de tout cet égoïsme qui déshonoraient notre temps. Je meurs en chrétien, je meurs en vainqueur.

" Je meurs surtout dans une ineffable ivresse, quand je songe pour qui je meurs... "

Ici les yeux du jeune homme se remplirent de larmes ; ils

brillèrent d'un feu étrange ; sa voix prit plus de force :

" Je meurs, s'écria-t-il, pour l'Eglise et pour le Pape.

" Quand vous m'ensevelirez, vous trouverez sur ce pauvre corps le linceul que je desire : n'en cherchez pas d'autre.

" Ce linceul, c'est le drapeau que j'étais chargé de défendre à Casteifidardo. Je veux qu'on m'ensevelisse avec lui.

" Quand un jour je ressusciterai, ce sera un titre pour moi que de comparaître devant le souverain Jugé, enveloppé dans le drapeau de son Eglise.

" Je sens que mes forces m'abandonnent: Je vous prédis des temps plus heureux... Une grande lumière illuminera tout le ciel... vous la verrez... *lumen in celo*... Mais il me semble que je la vois déjà... oui... je la vois... Salut, lumière."

Et il mourut.

## ECRITURE SAINTE

- Accord de la Bible et de la science, dans les données fournies par la cosmographie et la physique du globe. Résumé scientifique par M l'abbé Gombault. In-12..... 0.40
- Atlas biblique pour l'étude de l'ancien et du nouveau testament. Vingt cartes en plusieurs couleurs, suivies d'un index, géographique et dressés, par M. L'abbé V. Annessi. In-4° \$1.25 cart..... \$150
- Atlas scripturæ sacræ. Decem, tabulæ geographicæ cum indice locarum scripturæ sacræ viêlg. Edit. scriptorum ecclesiasticorum et Ethnicorum. AUCTORE. DÆE RICH. V. RIËSS, canonico capitul. Rottenburg. in-4°..... \$175
- bliæ sacræ, juxta vulgatæ, exemplaria et correctoria romana Denuo edidit. Divisionibus logicis analysique continua sensum illustrantibus ornavit. Aloisius Claudius Fillion, presbyter S. Sulpitii, etc. Editio tertia perpolitâ. 1 très fort vol. in-8° \$2.50 avec 25 o/o de remise.

- Biblia sacra vulgatæ editionis Sixti V et Clementis VIII Pont. Maxx.** Jussu recognita atque edita. Juxta editionem, cura et studio Caroli Vercellone, an. 1861 datam Romæ recensita ad amussim. 2 beaux vol. grd. in-8° \$3.00 avec 30 o/o de remise.
- Biblia sacra, vulgatæ editionis Sixti V Pontificis Maximi.** Jussu recognita et Clementis VIII auctoritate editi. Nova editio accuratissime emendata. Libris apocryphis et pluribus indicibus locupletata. Concordia quatuor evangeliorum aucta, et a D. D Archiepiscopo Pariensi approbata. 1 très fort vol. in-12 \$1.50 avec  $\frac{1}{2}$  de remise.
- Biblia sacra, vulgatæ editionis, Sixti V Pont. M. Jussu recognita, et Clementis VIII auctoritate edita.** 1 vol. in-12 (petit caractère), \$1.00 avec 25 o/o de remise. La même (édition commune) 1 vol. in-12 75 cts avec 50 o/o de remise.
- Bible d'une grande mère, par Mme la comtesse de Ségur.** Ouvrage illustré de 30 gravures sur bois. 1 vol. ptin-4° \$2.50, reliure chagrin tr. dorée..... \$3.50
- Bible illustrée ou récits de l'Ancien et du Nouveau Testament à l'usage de la jeunesse par Mgr Bourquard.** 1 vol. in-12..... 0.40
- Le même, toile rouge, ornements et tranche dorés.... 0.60
- Bible, science et foi, par le R. P. Zahm C. S. C., traduit de l'anglais par M l'abbé Flageolet.** 1 vol. in-12 avec 25 o/o de remise.
- Bibliorum sacrorum concordantiæ, vulgatæ editionis, ad recognitionem jussu Sixti V Pontif. Max. bibliis adhibitam.** Recensitæ atque emendate, ac plusquam viginti quinque millibus versiculis auctæ, insuper et notis historicis geographicis, chronologicis locupletatæ. Cura et studio F. P. Dutripon, theologi et professoris octava editio accuratissime expurgata. 1 magnifique volume in-4 Jésus de 1,512 pages à trois colonnes, sur papier vergé renfermant la matière d'environ 20 vol. in-8 ordinaires. Prix : \$8.00 avec 50 o/o de remise.
- Biographies évangéliques, par Mgr Gaume.** 2 forts vol. in-8° \$3.00 avec 50 o/o de remise.
- TOME Ier :** Les premiers Les adorateurs du Mesie.—maîtres de la Judée.—Miracles et conversions.—Les parents de N. S.—Les disciples de N. S.—Les amis de N. S.—Les hôteses de N. S.—Les Décicides.—Le Calvaire.
- TOME IIe :** Saint Pierre en Judée.—L'Eglise d'Antioche.—Les disciples de Saint Paul.—Saint Paul à Jerusalem.—L'Eglise romaine.—Les successeurs de Saint Pierre.—Les apôtres des Gaules.
- Bossuet et la Bible, étude d'après les documents originaux par le R. P. de la Broise, de la compagnie de Jésus.** 1 vol. in-8° \$1.75 avec 25 o/o de remise.

- Causeries sur l'Ancien et le Nouveau Testament**, par Eugène de Margerie. 3<sup>e</sup> édition, 1 vol. in 18..... 0.20
- Chaîne d'or sur les psaumes ou les psaumes traduits, analysés, interprétés et médités à l'aide d'explication et de considérations suivies.** Tirées textuellement des saints pères, des orateurs et des écrivains catholiques les plus renommés par M. l'abbé J. M. Péronne, ancien professeur d'écriture sainte etc. 3 vol. in-8° \$5.00 avec 30 0/0 de remise.
- Clef des Epîtres de S. Paul**, analyse raisonnée par M. l'abbé J. M. Guillemon prêtre Saint Sulpice. 2 forts forts vol. in-12 \$1.25 avec 25 0/0 de remise.
- Cornelii A Lapide à Societate Jesu S. Scripturæ olini Lovanii, postea Romæ professoris, Commentarii in scripturam sacram.** 26 vol. in-4° \$68.00 avec 50 0/0 de remise.
- Cours moyen d'histoire sainte, à l'usage des écoles chrétiennes par les frères des Ecoles Chrétiennes.** In-12 cart..... 0.20
- Commentaire sur les Epîtres catholiques de S. Jacques, S. Pierre, S. Jean et S. Jude** par M. A. F. Maunoury, chanoine de Séez. 1 vol. in-8° \$1.25 avec 25 0/0 de remise.
- Commentarius in psalmos, auctore A. F. Maunoury canonici sagiensis.** 2 fort vol. in-8° \$2.50 avec remise de 25 0/0.
- Concordance parfaite de la chronologie biblique et de la chronologie égyptienne**, par M l'abbé Dessailly. In-12..... 0.25
- Concordantiarum SS. Scriptura manuale, editio in commodissimum desposita et cum ipso textu sacro de verbo ad verbum sexies collata.** Auctoribus PP. de Raze, de Lachaud et Flandrin, societatis Jesu presbyteris. 1 vol. in-8 \$2.25 avec 25 0/0 de remise.
- David roi, psalmiste, prophète**, avec une introduction sur la nouvelle critique par Son Eminence le cardinal Meignan, archevêque de Tours. 1 fort vol. in-8° \$1.88 avec 30 0/0 de remise.
- Dictionnaire de la Bible**, ou explication de tous les noms propres, historiques et géographiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. E. Spol, de la bibliothèque Nationale. 1 vol. in-12 \$1.00 avec 50 0/0 de remise.
- Élévations sur les épîtres de S. Paul**, par la révérende Mère Thérèse de Saint Joseph, ancienne prieure du Carmel de Tours. 2 vol. in-12 \$1.00 avec 25 0/0 de remise.
- Etude sur la canonicité des saintes écritures**, par M. le chanoine Magnier, ancien professeur d'écriture sainte. 1 vol. pt in 8 \$1.00 avec 25 0/0 de remise.
- Evangelies des dimanches et des fêtes de toute l'année**, explication sous forme d'homélies, selon l'exposition des SS. Pères et des interprètes catholiques par le R. P. F. X Schouppe de la compagnie de Jésus. 2 vol. in-12 \$2.00 avec 25 0/0 de remise.

- Evangile d'une grande mère.** par Mme la comtesse de Ségur. Ouvrage orné de 30 gravures sur bois. 1 vol. pt in-4° \$2.50. reliure chagrin tr. dorée..... \$3.50
- Explications des Epitres de S. Paul,** par une analyse qui découvre l'ordre et la liaison du texte par une paraphrase qui expose en peu de mots la pensée de l'auteur par un commentaire, avec des notes pour le dogme, pour la morale et pour les sentiments de piété, par le R. P. Bernardin de Picquigny. 4 vol. in-12 \$1.25 avec 20 o/o de remise.
- Explications des Evangiles des dimanches et de quelques fêtes principales de l'année,** par de la Luzerne, ancien évêque de Langres. 2 vol. in-8° \$1.50 avec 30 o/o de remise.
- Explication des Evangiles des dimanches et fêtes principales,** extraite textuellement des homélies du cardinal de la Luzerne par M. l'abbé J. Mertian. 2 vol. in-12 75 cts avec 25 o/o de remise.
- Explication littérale et morale des Epitres et Evangiles des dimanches et fêtes de l'année,** des fériés de l'aveug et de tous les jours du carême, avec des notions liturgiques où l'on expose la raison et les origines des cérémonies de l'Eglise catholique par M. l'abbé A. Guillois. 6me édition, 2 forts vol. in-12 \$1.50 avec 50 o/o de remise.
- Histoire de la Sainte Bible Ancien et Nouveau Testament** par M. l'abbé Cruchet chanoine honoraire, curé de St. Etienne de Tours. 2e édition, 1 vol. in-4° splendidement illustré, belle reliure toile couleur avec ornements et tranche dorés..... \$4.00
- Histoire sainte à l'usage de la jeunesse dans les collèges et dans les insinuations de jeunes personnes** par N. Riquier et M. l'abbé Combes. 1 vol. in-18 cart..... 0.25
- Histoire sainte à l'usage de l'enfance,** rédigée sur un plan méthodique, accompagnée de réflexions morales suivies de la vie de N. S. J. C. et d'un appendice sur l'Eglise jusqu'à la conversion de Constantin par un ancien instituteur. 1 vol. in-18 illustré, cart..... 0.15
- Histoire sainte suivie d'un abrégé de la vie de Notre Seigneur Jesus-Christ,** par demande et par réponses à l'usage des maisons d'éducation A. M. D. G. 1 vol. in-18 cart..... 0.15
- Homélies sur les Evangiles du dimanche.** Discours pratiques pour les solennités et les fêtes de préceptes par M. Aristide Botti. Traduit sur la 4e édition italienne par M. l'abbé Tachy du diocèse de Langres. 2 forts vol. in-12 \$1.75 avec 25 o/o de remise.
- Interprétation de l'apocalypse,** renfermant l'histoire des sept âges de l'Eglise catholique par le vénérable serviteur de Dieu Barthelemi Holzhauser restaurateur de la discipline ecclésiastique en Allemagne, mort le 20 mai 1658. Ouvrage traduit du latin et continué par le cha-



- noine Wuilleret. 3e édition. 2 vol. in-8 \$3.00 avec 30 o/o de remise.
- La Bible de l'enfance**, par M. Martin de Noirliu, curé de Saint-Louis d'Autin. 1 vol. in-8°, illustré 50 cts avec 25 o/o de remise.
- La Bible et la nature**, leçons sur l'histoire biblique de la création dans ses rapports avec les sciences naturelles par M. Henri Reush docteur en théologie. 1 fort vol. in-8° \$1.20 avec 50 o/o de remise.
- La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie**, par M. F. Vigouroux prêtre de Saint Sulpice, avec cent soixante cartes, plans et illustrations d'après les monuments par M. l'abbé Douillard, 5e édition, 4 vol. in-12 \$4.00 avec 20 o/o de remise.
- La Cosmogonie de la Bible** devant les sciences perfectionnées ou la révélation primitive démontrée par l'accord suivi des faits cosmogoniques avec les principes de la science générale, par M. l'abbé A. Sorignet. 1 vol. in-8° \$1.50 avec 50 o/o de remise.
- L'apocalypse de S. Jean**, ordonnance et interprétation des visions allégoriques et prophétiques de ce livre par le R. P. M. Aug. Gallois, des frères prêcheurs, précédée d'une lettre-préface du T. R. P. Monsabré, du même ordre. Brochure grd in-8° de 104 pages..... 0.40
- La question biblique et l'Encyclique "Providentissimus Deus,"** par le R. P. Brandi de la compagnie de Jésus. Traduit de l'italien par M. l'abbé Ph. Mazoyer, du clergé de Paris. 1 vol. in-12..... 0.63
- La sainte Bible**, Ancien et Nouveau Testament, récit et commentaire par M. l'abbé F. R. Salmon, du diocèse de Paris, chanoine honoraire de Châlons. Ouvrage illustré de deux cent quarante gravures. 1 vol in-4°, riche reliure avec ornement et tranche dorés..... \$8.00
- La sainte Bible** contenant 1° Le texte sacré de la vulgate ; 2° La traduction française du R. P. de Carrières ; 3° La concordance des livres saints ; 4° Le commentaire de Ménochius ; 5° Des préfaces et des notes historiques mettant perpétuellement le texte sacré en rapport avec les travaux et les découvertes de la science actuelle, par M. l'abbé Drioux. 10e édition \$7.50 avec 25 o/o de remise.
- La Bible Polyglotte**, en quatre langues, contenant le texte hébreu, le texte grec, la vulgate latine et la version française de M. l'abbé Glaire. Approuvée à Rome. Avec les différences de l'hébreu et de la vulgate, des instructions, des notes, des cartes et des illustrations, par M. F. Vigouroux prêtre de Saint Sulpice, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. L'ouvrage formera 8 forts vol. grand in-8 raisin.—Pour les

souscripteurs, le vol. \$1.25. *La souscription close, le prix de chaque volume sera porté à \$1.75.* Le premier volume paraîtra en octobre prochain (1896),

La sainte Bible selon la vulgate, traduite en français, avec des notes, en gros caractères, par M. l'abbé J. B. Glaire. Nouvelle édition avec introduction, notes complémentaires et appendices, par M. F. Vigouroux, prêtre de S. Sulpice. 4 très forts vol. in-8° \$6.50 avec 25 0/0 de remise.  
—La même, 8e édition. 4 vol. in-18 toile, tr. rouge \$3.25 avec 25 0/0 de remise.

La sainte Bible, texte latin de la vulgate, traduction française en regard avec deux introductions l'une générale l'autre particulière, et commentaires théologiques, moraux, philologiques, historiques, etc., rédigées d'après les meilleurs travaux anciens et contemporains, par MM. Bayle, Clair, Crelier, Drach, Fillion, Gillet, Le Hir, Lesêtre et Trochon. Brefs de Pie IX et de Léon XIII, approbations et imprimatur de l'ordinaire. 28 beaux vol. grd in-8° à deux colonnes \$55.00 avec 50 0/0 de remise.

Dès l'apparition de la BIBLE COMMENTÉE, les juges les plus compétents furent d'avis que cette publication serait l'une des grandes œuvres du Clergé français au XIX siècle. La suite n'a pas démenti prévisions. La critique, appréciant les diverses parties de ce grand travail, données successivement au public, est unanime à louer cette vaste et savante entreprise qui s'est proposée, comme l'a dit le souverain Pontife, dans son Bref du 6 avril 1880, de condenser en quelques volumes, avec les travaux des Pères et commentateurs de tous les âges, tous les résultats scientifiques dont se glorifie notre époque.

Le Commentaire de la Bible est un œuvre qui ne s'achève jamais, mais qu'il faut mettre au courant une ou deux fois chaque siècle. Dieu, qui a révélé à l'homme toutes les vérités nécessaires à l'accomplissement de ses destinées, a abandonné l'Univers à ses investigations. Mais s'il n'a pas livré le mot de la création, il ne nous a pas défendu de le chercher sans préomption. C'est là le domaine de la science. Or, la Bible touche à toutes les parties de ce domaine; et si les Pères de l'Eglise, les Docteurs, les Théologiens, les Moralistes, les commentateurs des temps passés ont laissé peu à faire au point de vue dogmatique et moral, il n'en est pas de même de l'accord des Saints Livres avec les sciences humaines : sciences naturelles, historiques, philologiques, etc. Que ces sciences aient fait, en ces temps-ci, de notables découvertes, c'est incontestable. Si, parmi des conquêtes réelles, il y a, comme il y aura toujours, bien des questions à l'état d'hypothèse, bien des faits qui n'ont pas encore fourni leur conclusion, ce point un motif de les rejeter systématiquement, mais d'en poursuivre l'étude. La Bible et la science n'ont rien à craindre l'une de l'autre; elles peuvent, au contraire, et elles doivent se prêter un mutuel concours.

Il y a donc, à certains intervalles, non-seulement opportunité mais nécessité de procéder à l'inventaire des travaux de la science, de noter les résultats acquis, et, en les rapprochant des textes sacrés, de mettre à jours l'étude des Livres Saints. Tel est le but que se sont proposé les auteurs de la BIBLE COMMENTÉE. Si l'étendue et l'infinité variété de ces recherches ralentit la publication, il n'y a pas à s'en plaindre; cette lenteur s'explique et se justifie par la volonté, chez ces écrivains, de mettre leurs travaux à la hauteur de la science contemporaine. Jusqu'ici, il n'a point paru qu'ils fussent au-dessous de leur science tâche, puisqu'un de nos plus éminents prélats a cru pouvoir dire, d'ores et déjà, que la BIBLE COMMENTÉE serait tout à la fois une belle œuvre et un véritable monument.

Nous ne saurions, du reste, mieux faire que de consigner ici quelques-uns des nombreux suffrages obtenus par cette publications.

- Le monde et l'homme primitif selon la Bible**, par Mgr Meignan, archevêque de Tours. 3e édition. 1 vol. in-8° \$1.50 avec 50 o/o de remise.
- Le Nouveau Testament et les origines du Christianisme**, études apologetiques par le R. P. J. Fontaine de la société de Jésus. 1 fort vol. in-8° \$1.88 avec 25 o/o de remise.
- Les actes des Apôtres**, par Mme la comtesse de Ségur. Ouvrage illustré de 10 grandes gravures sur acier et faisant suite à l'Évangile d'une grande mère du même auteur. 1 vol. pt in-4° \$2.50, reliure chagrin, tr. dorée..... \$3.50
- Les Béatitudes évangéliques**, conférences aux dames du monde par Mgr Landriot. 2 vol. in-8° \$1.50 avec 50 o/o de remise.
- Les contresens bibliques des prédicateurs**, par le R.P. Bainvef de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-12..... 0.60
- Les derniers prophètes d'Israël**, par son Emin. le cardinal Meignan, archevêque de Tours. 1 fort vol. in-8° \$1.88 avec 30 o/o de remise.
- Les Epîtres de S. Paul**, traduction nouvelle avec texte en regard et notes. Suivie d'une étude sur le grand apôtre. Saint Paul écrivain, Saint Paul prédicateur de Jésus-Christ, par M. l'abbé Mérit chancine d'Angers. 1 vol. in-12, 88 cts avec 20 o/o de remise.
- Les Évangiles et la critique au XIXe siècle**, par Mgr Meignan, archevêque de Tours. 1 vol. in-8° \$1.50 avec 50 o/o de remise.
- Les familles bibliques**, conférences prêchées à la réunion des pères de familles par le R. P. Malignon de la compagnie de Jésus. 5 vol. in-12 \$3.75 avec 50 o/o de remise.
- Les livres saints et la critique rationaliste**, histoire et réfutation des objections des incrédules contre les saintes écritures, par M. F. Vigouroux, prêtre de St Sulpice, avec des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé Douillard. 3e édition, 5 vol. in 12 \$5.00 avec 20 o/o de remise.
- Les prophètes d'Israël**, quatre siècles de lutte contre l'idolâtrie par Son Eminence le cardinal Meignan, archevêque de Tours. 1 fort vol. in-8° \$1.88 avec 35 o/o de remise.
- Les prophéties contenues dans les deux premiers livres des rois** avec une introduction sur les types ou figures de la bible par Mgr Meignan archevêque de Tours. 1 vol. in-8° \$1.50 avec 50 o/o de remise.
- Les psaumes commentés d'après la vulgate et l'hébreu**, par M. L. Cl. Fillion prêtre de Saint Sulpice. 1 fort vol. in-8° \$1.88 avec 25 o/o de remise.
- Les quatre Évangiles**, traduction de Lemaistre de Sacy, corrigée, avec introduction, notes, index, une carte de

- la Palestine, plans et gravures par M. l'abbé S. Verret, professeur de philosophie. 1 vol. in-12 75 cts avec 20 0/0 de remise.
- Les quatre **Evangelies**, traduit sur la vulgate avec introductions, notes et sommaires par M. l'abbé A. Crampon, chanoine d'Amiens. 1 vol. grd in-8° orné de 44 gravures dans le texte..... \$1.00
- Les **récits bibliques et leurs beautés littéraires**, par M. l'abbé J. Verniolles supérieur d'un petit séminaire. 1 vol. in-12, 75 cts avec 20 0/0 de remise.
- Les **récits évangéliques et leurs beautés littéraires**, par M. l'abbé J. Verniolles, supérieur d'un petit séminaire. 1 vol. in-12, 75 cts avec 20 0/0 de remise.
- Les **saintes Ecritures et Jésus-Christ**, méditations à l'usage du clergé et des laïques instruits. 1 vol. in-8° (imprimerie de Don Bosco) \$1.25 avec 25 0/0 de remise.
- Les **saints Evangelies**, par M. l'abbé L. Cl. Fillion, ancien professeur d'écriture sainte, etc. 4 vol. grd in-8° comprenant: l'Introduction aux Evangelies, Synopsis evangelica, 1 vol.; S. Mathieu, 1 vol.; S. Marc, S. Luc, 1 vol.; S. Jean, 1 vol. \$11.00 avec 50 0/0 de remise
- Les **saints Evangelies**, traduction annotée et ornée de nombreuses gravures d'après les monuments anciens par M. L. Cl. Fillion prêtre de S. Sulpice. 2e édition 1 beau petit vol. pt in-12, 35 cts, relié 50 cts.
- L'**Evangile expliqué, défendu, médité, ou exposition apologétique et homilique de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après l'harmonie des Evangelies**, par M. l'abbé Dehaut. 4 vol. in 8° \$4.50 avec 30 0/0 de remise.
- L'**Evangile médité et distribué pour tous les jours de l'année**, suivant la concorde des quatre Evangelistes, édition augmentée de 80 plans de conférences et homélies dont le fond et les preuves sont renvoyés au texte de l'Evangile médité par des indications exactes, par M. l'abbé Duquesne. 4 vol. in-12 \$2.00 avec 25 0/0 de remise.
- L'**Histoire sainte et la liturgie mise à la portée des enfants des petits catéchismes, à l'aide de récits suivis de questions et de réponses courtes et faciles**, par M. l'abbé Dasse curé du diocèse de Versailles. 1 vol. in-18 cart. 0.15
- Manuel biblique ou Cours d'Ecriture sainte à l'usage des séminaires**, par MM. Bacuez et Vigouroux prêtres de Saint Sulpice. 9e édition, \$3.50 avec 20 0/0 de remise.
- Mélanges bibliques** *La Cosmogonie, Mosaique* d'après les pères de l'Eglise suivie d'études diverses relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament. Les inventeurs de l'explication naturelle des miracles: Eichhorn et Paulus.— Les inscriptions et les mines du Sinaï.— Les Héthéens

- de la Bible, leur histoire et leurs monuments d'après les découvertes récentes.—Le livre des Proverbes et la Fourmi.—Susanne : caractère véridique de son histoire.—Les Samaritains depuis la ruine du royaume d'Israël jusqu'au temps de Jésus-Christ.—La Bible et la critique.—Réponse aux "Souvenirs d'enfance et de jeunesse" de M. Renan, par M. F. Vigouroux prêtre de Saint Sulpice, avec des illustrations d'après les monuments par M. l'abbé Douillard. 2e édition, 1 vol. in-12..... \$1.00
- Nouveau commentaire littéral, critique et théologique**, avec rapport aux textes primitifs sur les livres des divines écritures, par M. le docteur d'Allioi, traduit de l'allemand en français sur la sixième édition, par M. l'abbé Gimarey. 8e édition avec le texte latin et la version française en regard. 8 forts vol. in-8° \$12.00 avec 30% de remise.
- Petite Histoire sainte du jeune âge**, près de quatre cents questions simples et faciles mises à la portée des enfants de sept à neuf ans par J. L. C. Renaudin et A. Charpentier. Nouvelle édition illustrée de 10 gravures. In-18 cart..... 0.10
- Petites études sur les livres saints**, par M. l'abbé A. David. 1 vol in-12, 50 cts avec 25 % de remise.
- Récits élémentaires d'Histoire sainte**, suivie de la vie de N. S. Jésus-Christ, à l'usage des institutions et des autres établissements d'instruction publique, par M. l'abbé Drioux. 1 vol. in-18 cart..... 0.25
- Salomon, son règne. ses écrits**, par Son Emin. le cardinal Meignan archevêque de Tours. 1 fort vol. in-8° \$1.88 avec 30 % de remise.
- Scripturæ sacræ cursus completus, ex commentariis omnium perfectissimis ubique habitis, et a magna parte episcoporum necnon theologorum Europæ catholicæ, universim ad hoc interrogatorum, designatis, unice conflatus. Plurimis annotantibus presbyteris ad Docendos Levitas, ascensosve populos alte positis accurante.** J. P. Migne, 28 vols in-4° \$50.00 avec 50 % de remise.
- Sinā et Syrie**, souvenirs bibliques et chrétiens par le R. P. M. Juliae, de la compagnie de Jésus, missionnaire à Beyrouth. Ouvrage illustré de 70 gravures dans le texte. 1 vol. grā in-8°..... \$1.00
- Trésors de Cornélius A. Lapede**, extraits de ses commentaires sur l'Écriture sainte, à l'usage des prédicateurs, des communautés et des familles chrétiennes, par M. l'abbé M. Barbier. 6e édition, 4 forts vol. in-8° \$8.00 avec 25 % de remise.